

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REUNION

COMMUNE de SAINTE-BENOÎT

## REGISTRE D'ENQUETE

Relatif à une demande d'autorisation environnementale  
présentée par la société TERALTA GRANULATS BETON REUNION  
pour l'exploitation d'une carrière de matériaux  
alluvionnaires avec installations annexes implantées  
au lieu dit « la Orangers Sainte Anne » sur  
le territoire de la Commune de Sainte-Benoît

# ENQUETE RELATIVE

A

Une demande d'autorisation environnementale présentée par la société TERALTA GRANULAT BETON REUNION pour l'exploitation d'une carrière de matériaux calcaireux avec installations annexes implantée au lieu-dit « les Orangers Sainte Anne » sur le territoire de la Commune de Saint-Benoit.

En exécution de l'arrêté du 11 juillet 2018 de Monsieur le Préfet de la Région et du Département de la Réunion, je soussigné, M. M. C. GALLAND ai ouvert, ce jour, le présent registre côté et paraphé, contenant 8 feuillets, pour recevoir pendant une durée de 33 jours du 30 juillet 2018 au 31 août 2018 les observations du public

les Lu 30 juillet de 9 heures  à 12 heures   
les Je 16 août de 13 heures  à 16 heures   
les Ve 31 août de 13 heures  à 16 heures   
les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_  
les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

avec signature du maire comme indiqué de l'arrêté

le commissaire enquêteur

la commission d'enquête

Maire Claude GALLAND

M. C. Galland

M. C.

le 30 juillet de 9 heures à 12 heures

## 1 - Observations de M.

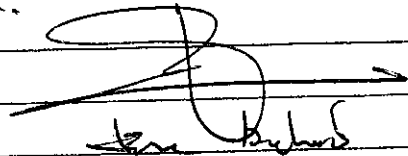
le 30/7/13 Absence de permis pour consulter le dossier sur  
la base d'observations.

le 16/8/13

Suite à notre visite, nous sommes inquiets au delà  
d'aboutissement de ce dossier dans nous entendons parler  
depuis plusieurs années l'obtention de l'autorisation  
est importante pour notre emploi. Nous sommes les  
portés paroles des salariés de TGBR.

DEXPOIT François



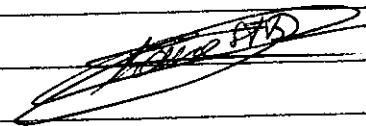


La société TGBR s'est fortement engagée en faveur de la  
protection des personnes et de l'Environnement dans ce  
projet de carrière. L'écitement de la bande bois ~~est~~ centrale  
permet de sauvegarder des espèces protégées tout en permet-  
tant de répondre aux besoins en matériaux sur l'île.



Anne BARAT

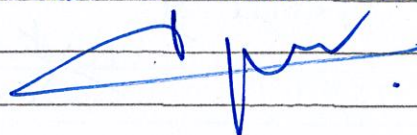
Habitante de pointe d'Ile, c'est une bonne chose  
que la carrière s'avère, car de emplois sont  
créés et permettra de développer notre région  
et cela sans préjudice de préserver la nature et  
l'état de nos routes.



MJ

le 31-8-2018

Jean-Dominique CAGNARD, secrétaire général du syndicat professionnel "UNICEM LA REUNION" - Le syndicat regroupe 15 entreprises de la filière "matériaux de construction de l'île" soit 90% de l'activité. Je suis présent ce jour pour préciser au Commissaire Enquêteur Nodéne GALAND que je mis à disposition pour offrir mon expertise au besoin sur la problématique d'un manque de ressources à venir ...

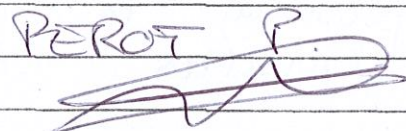


Le 31.08.2018.

Suite à la vue du dossier, je souhaitais vous informer que la maîtrise foncière sur les parcelles CD 726, 727 et 728 n'est pas encore acquise. Nous sommes en cours de négociation comme je l'ai indiqué dans le courrier joint au présent registre.

Par ailleurs, par rapport à la gestion des eaux, nous souhaiterions connaître les mesures prises qui permettraient d'éviter tout risque d'inondation.

PEROT P.



Le 31/08/18

A4H25

Inquiétude par rapport à l'école des Orangers, c'est un quartier qui commence à se développer.

Nous ne sommes pas contre la carrière, nous voulons protéger le village et nos enfants.

École et pâtisserie se trouvent dans un vrai problème de sécurité.

MeP

Nous avons entendu qu'il y a d'autres possibilités chez les agriculteurs qui sont prêts à laisser le passage. ce qui éviterait le passage devant l'école. Cette piste est-elle envisageable?

Au niveau paysage "ras le bol" des camions et vision de galets à perte de vue.

Au niveau information, il y aurait dû avoir un courrier envoyé à toutes les familles du coin.

Préservation de la nature (faune et flore) sera-t-elle respectée?


~~HOTTEAU~~ ~~PAYET~~ ~~PAYET~~ ~~HOTTEAU~~  
HOTTEAU

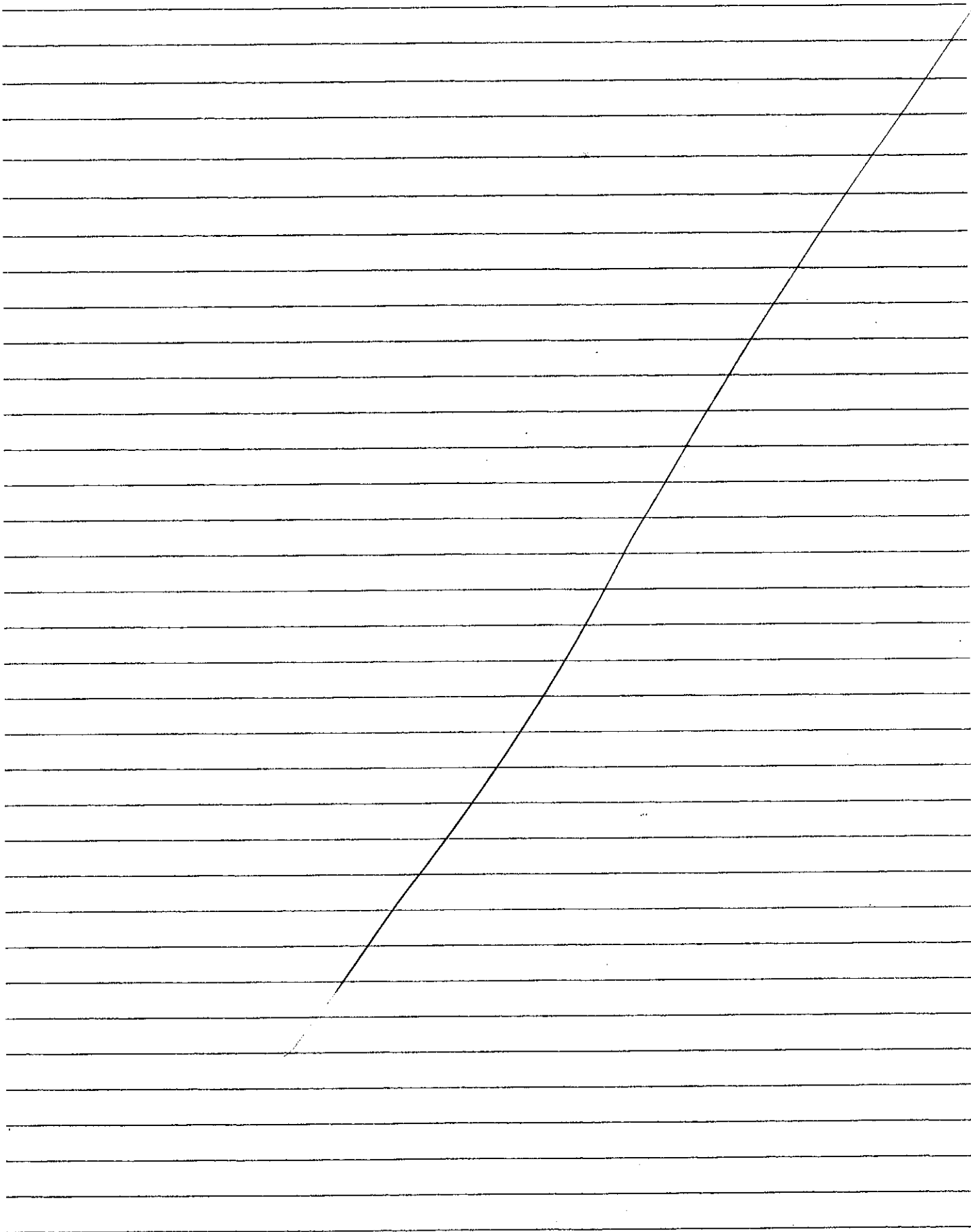
Etant jeune agriculteur sur les parcelles n° CD 732 et 733 je désire poursuivre mon activité canicole. Le Projet Teralta conserve mes parcelles dans la phase 3. Dans plus de dix ans, serait-il possible que Teralta aménage les parcelles en enlevant les andains pour permettre une mécanisation optimale. Toute en sachant qu'en début de mon installation j'ai fait de l'amélioration foncière, ce qui me permettrait la meilleure utilisation possible de mes parcelles.  
PAYET Patrick Roraise

~~PAYET~~

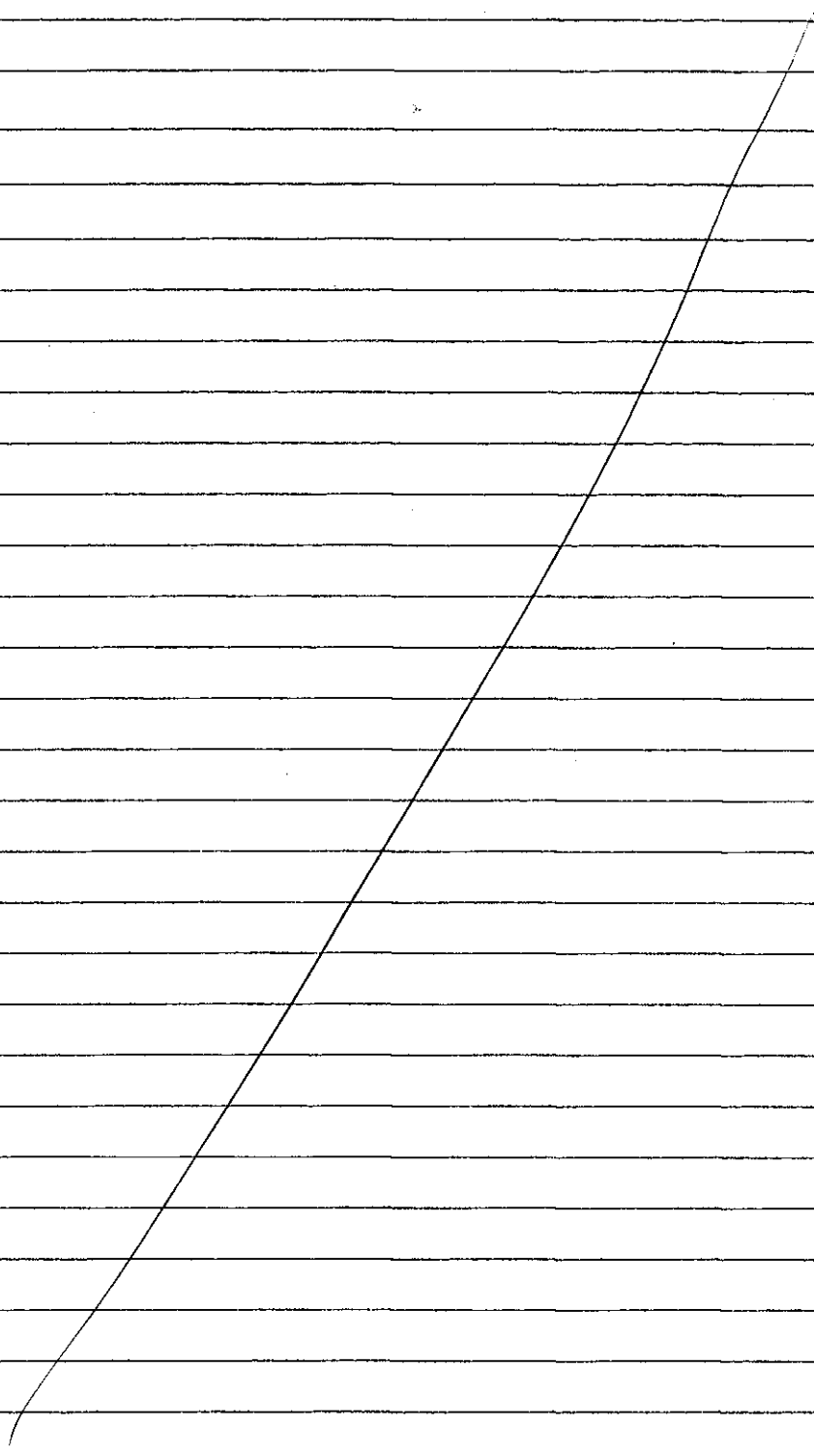
Je suis également inquiet sur les risques d'inondation sur les parcelles. Zone de forte nébulosité.

Ce projet de carrière conduit par la société TABE est responsable. Il va permettre d'apporter une dynamique économique, sociale dans une région en devenir. Les enjeux sont posés de la meilleure des façons à la lecture du projet, notamment avec un focus sur le respect de l'environnement et de la sécurité nationale.

J. SAUJOT  


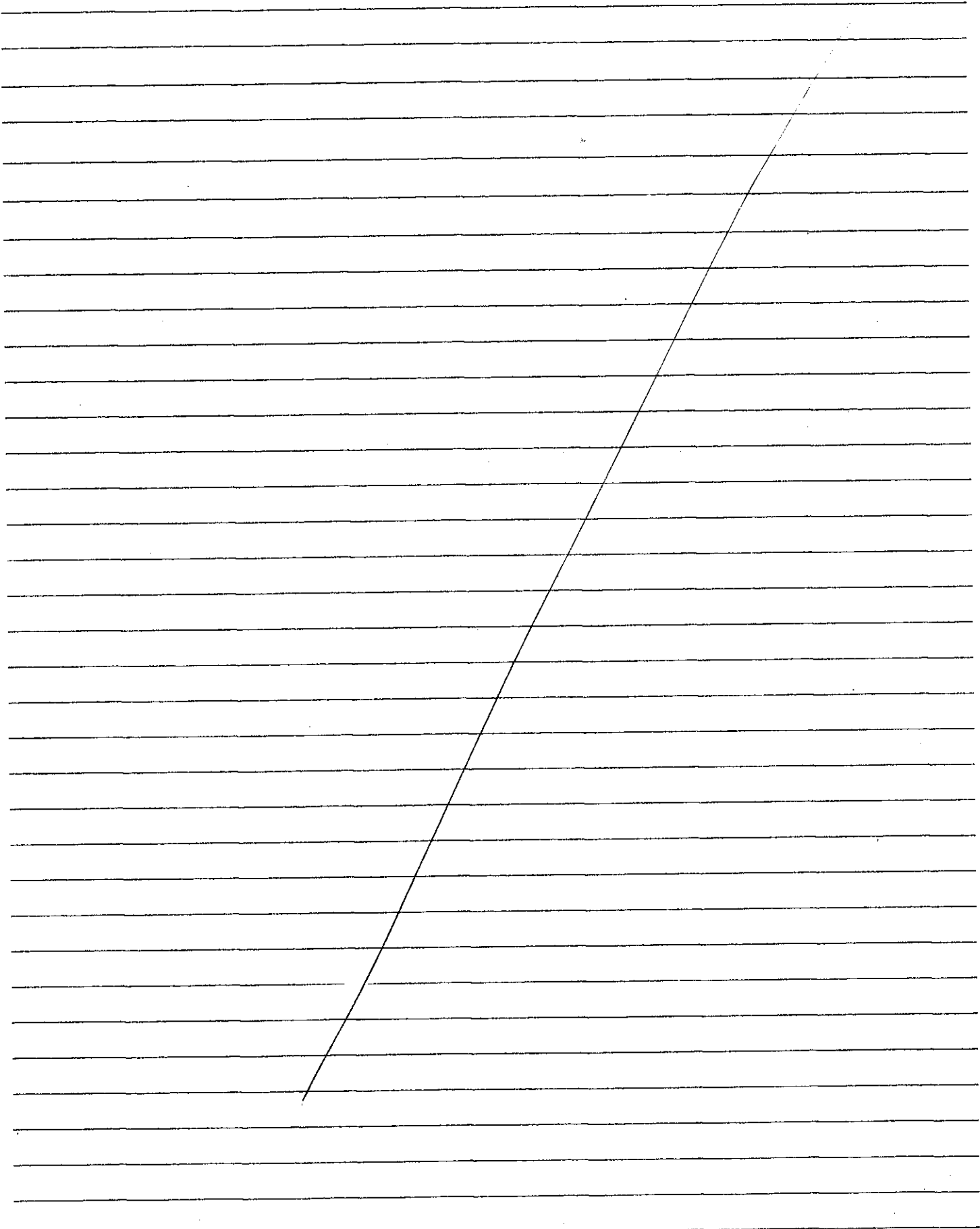


*MCF*



McP

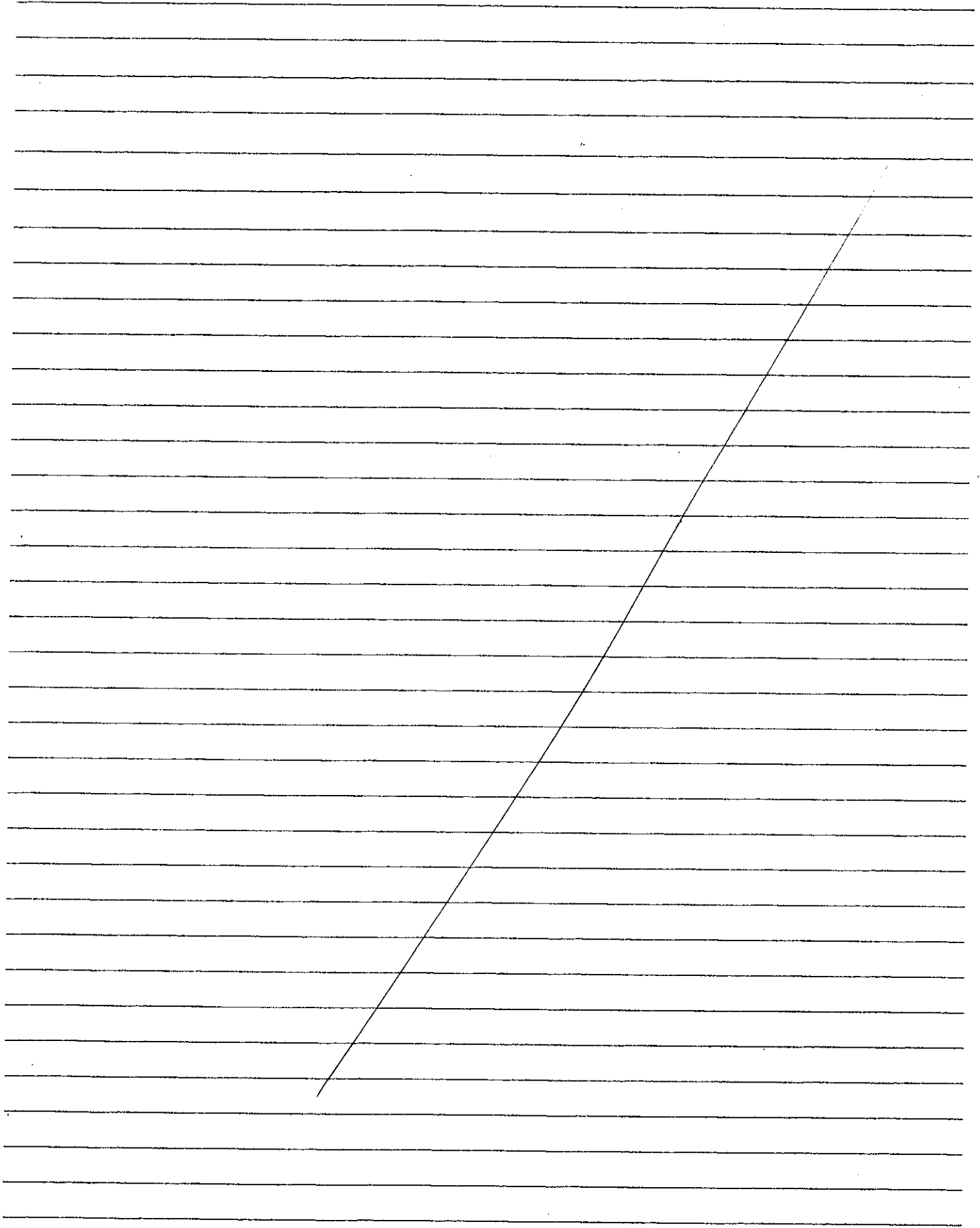




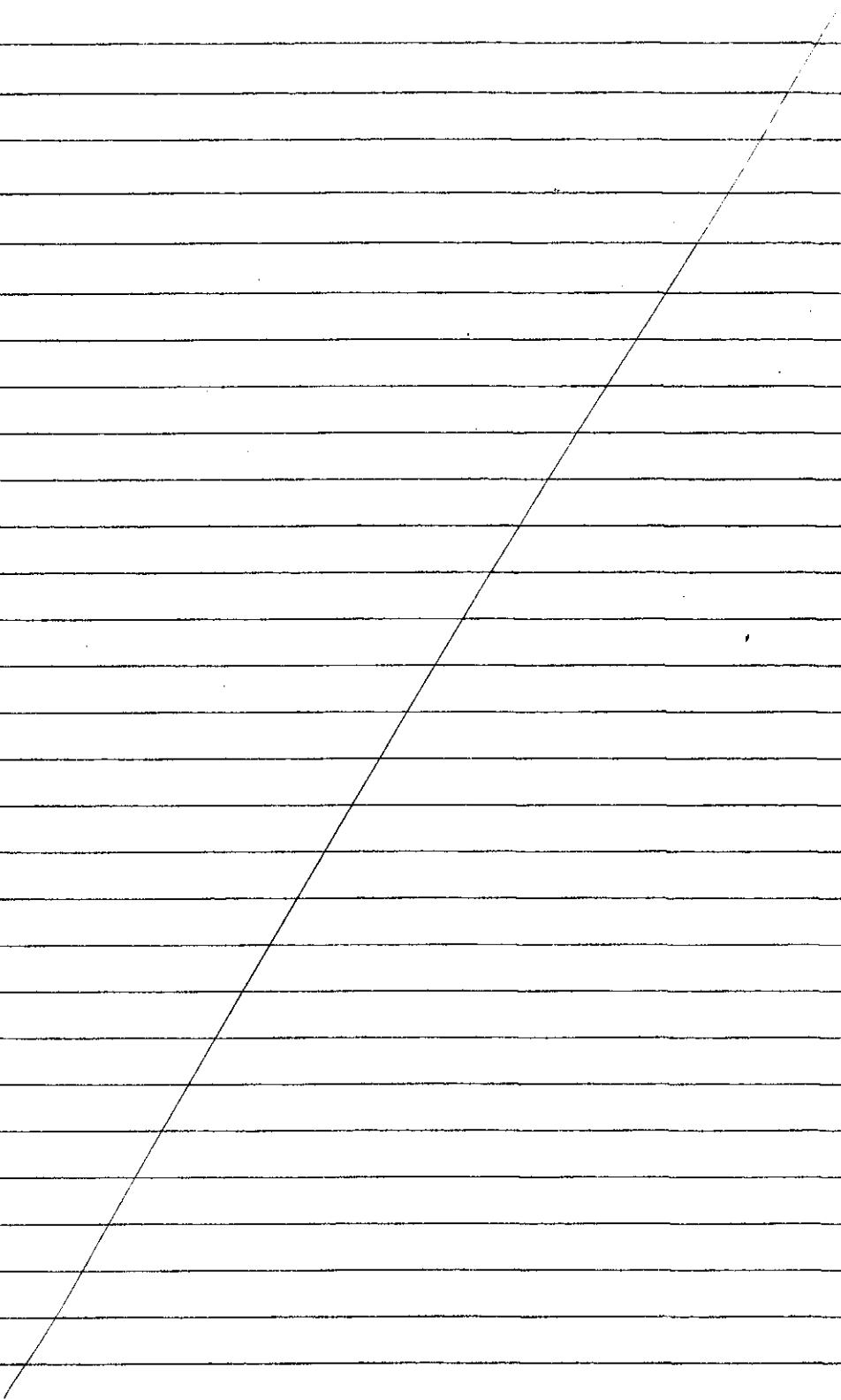
Mej

U  
R

MCP



MCP  
1



MeP

Le 31 aout 2018 à 16 heures 00

Le délai d'enquête étant expiré.

Je, soussigné Mme Claude GALLAND déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs du

31 juillet 2018 au 31 aout 2018

de 9 heures à 12 heures

et de 13 heures à 16 heures

( sauf les dimanches et jours fériés).

Les observations ont été consignées au registre par 8 personnes (pages N° 2 à 5).

En outre, j'ai reçu 1 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1° Lettre en date du 31-8-2018 de M.<sup>\*</sup> SAM PEROT

2° Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

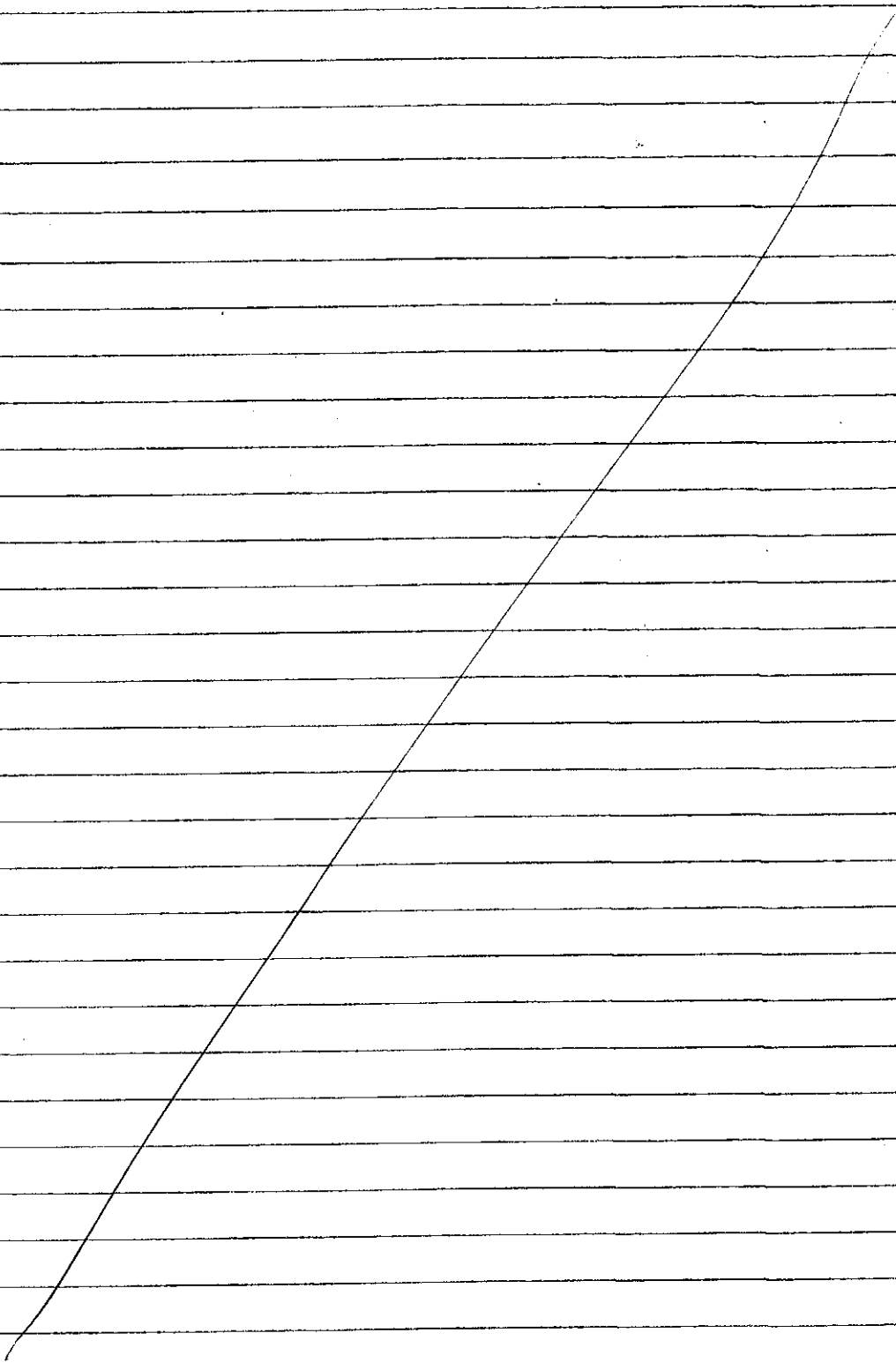
3° Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

*... cette lettre a également été envoyée par mail le 31-8-2018.  
10 observations électroniques dont celle-ci dessus,  
annexes à ce registre.*

Le Commissaire Enquêteur  
Mme Claude GALLAND

Mcfab

Mcf



McP

Blank lined page with two diagonal lines.

McP  
—  
—

Le présent registre ainsi que les \_\_\_\_\_ 2 \_\_\_\_\_ pièces  
 qui sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le 1<sup>er</sup> octobre 2018  
 à M. Mme BEUVE, sous-préfet de l'arrondissement de Lamoignon.

(Voir mention de clôture en page 12.)

### CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTEUR

Avis favorable

avec 1 réserve :

- qu'une étude préalable du trafic actuel de la RN2 soit réalisée.

et 2 recommandations

- que la société TERACTA respecte les engagements précisés (ds la conclusion)

que la société TERACTA suive la suggestion de Parc National de la Réunion de réimplanter lors des déboisements les plants indigènes viables en leur semence pour ds programmes locaux de réintroduction pour les premiers et de dons à ds associations ou à ds pépinières pour les seconds (même ds récupération - compensation)

M. GALLAND

Commissaire Supérieur

McFarland



Enquête publique au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement portant sur la Demande d'autorisation environnementale présentée par la société TERALTA GRANULAT BÉTON RÉUNION pour l'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires avec installations annexes implantée au lieu-dit «Les Orangers- Sainte-Anne» sur le territoire de la commune de Saint-Benoît

10 contributions ont été envoyées sur le site dédié pour cette enquête :

	Date	Nom	Observations
1	4-8-18	Mme Carine CORBIN	L'Ouest de l'île vit du tourisme, malheureusement, l'Est ne dispose pas de plage et d'un climat favorable au tourisme, donc si l'Est peut se développer grâce à son potentiel géologique que sont les carrières, je trouve cela très bien pour le développement économique de cette région de l'île, car c'est une région actuellement délaissée, et il serait temps que vous pensiez à son développement économique pour tous les habitants de cette région magnifique. Et je fais confiance à la DREAL pour veiller au respect de l'environnement...
2	22-8-18	Jean-Pierre TZT	"Pour moi, l'exploitation doit se faire parce que c'est un moyen d'avoir enfin un peu d'emploi dans le secteur. Si tous jouent le jeu et sont sérieux, la flore et la faune n'en souffriront pas. Rien qu'au niveau économique, ça vaut le coup!!"
3	22-8-18	Josie GUICHARD	"Il faut l'ouvrir pour développer notre commune, son économie, créer du travail, faciliter le dur labeur des agriculteurs. Tout ça en faisant attention à notre nature!!"
4	24-8-18	Mme Audrey GUICHARD	"Il faut ouvrir ces exploitations pour les raisons suivantes: > offrir enfin un peu de travail > développer l'économie sur notre commune > aider les agriculteurs au travail déjà bien difficile de la terre > Après à chacun de prendre ses responsabilités pour que tout soit fait dans le respect de la flore et de la faune."
5	24-8-18	Mme Orana SOSHY	"L'ouverture est nécessaire pour aider les agriculteurs et créer de l'emploi. Il suffit DE personnes compétentes pour un travail respectable et respectueux"
6	28-8-18	Mme Antoinette SONIA	Veut s'insurger contre les effets négatifs des carrières de l'Ouest, qui impactent tous les citoyens, elle pense "que dans l'Est, il y a des carrières naturelles, qui ne demande qu'à être exploitées, sans contraintes, ou si peu. et permettrait l'essor économique nécessaire, voire indispensable à cette région pauvre de l'île". Elle espère que " le bien être de la population primera sur les intérêts financiers de certains groupes"
7	29-8-18	Mme Erika MAHOUSA	Pense que * Ce projet représente un intérêt général compte tenu de son impact économique sur l'île. * que l'exploitation de cette carrière qui est dans un premier temps destinée à l'approvisionnement du chantier de la NRL contribuera à la croissance de l'activité des entreprises locales. * et que le dossier prend en considération le caractère agricole et naturel de la zone et prévoit des mesures compensatoires visant à réduire les nuisances causées par le projet.
8	31-8-18	Mme Agathe Ramalingom	Je souhaiterais participer à l'enquête publique relatif aux carrières de l'est. En effet je suis favorable à ce projet qui permettra le développement des communes de l'est. Je ne suis pas contre au développement des communes de l'ouest mais pour une fois il faudrait penser aussi aux communes de l'est. Est Favorable à ce projet qui permettra le développement des communes de l'est.
9	31-8-18	Mr ? sbtpeph	Enfin une bonne initiative pour nous habitants de l Est de l'île qui depuis des années n avons rien pour le développement de notre secteur . Nous espérons que cette carrière verra le jour très rapidement et que les pouvoirs publics abandonneront le projet de carrière de st Leu ,projet totalement absurde et dénué de sens.
10	31-8-18	Mr Sam PEROT	a souhaité porter le courrier ci-joint en information dans le cadre de l'enquête publique de TERALTA pour l'exploitation d'une carrière et installations annexes sur Sainte Anne (Orangers).

SARL SAM  
52 Bis Rue Guy de la Ferrière  
97480 Saint Joseph  
Tél : 0 262 47 00 37

Saint Joseph, le 28/08/2018

DEAL

Monsieur le Directeur

Madame la Commissaire Enquêteur

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique qui a lieu sur la zone des Orangers pour le compte de TERALTA/CRH jusqu'au 31 août 2018, je vous informe que **nous sommes toujours en cours de négociation avec TERALTA/CRH pour leur octroyer la maîtrise foncière sur les parcelles CD 726, 727, 728.**

Comme précisé dans la pièce fournie dans le dossier de demande d'autorisation de TERALTA en annexe 1, pièce 5, partie 2, les engagements respectifs des deux parties doivent être validés dans un contrat de fortagé.

Or, celui-ci est toujours en cours d'élaboration en l'étude de Me CHEVREUX, notaire à SAINT PIERRE et, si cet acte n'est pas signé, la société TERALTA ne pourra pas se prévaloir de la maîtrise foncière de ces parcelles.

Vous remerciant de bien vouloir faire figurer cette information dans le registre d'enquête, je vous prie, Madame, Monsieur, de croire en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Gérant

**SARL SAM**  
52 Bis Rue Guy de la Ferrière  
97480 SAINT-JOSEPH  
Tél : 0262 47 00 37  
Fax : 0262 89 00 37  
SIRET : 498 349 950 00010

*MeP*

